

~~A l'occasion des 150 ans de la Commune de Paris, Contretemps va publier du 18 mars au 4 juin une lettre quotidienne rédigée par Patrick Le Moal, donnant à voir ce que fut [la Commune au jour le jour](#).~~

L'essentiel de la journée

La révolution joyeuse

Un soleil de printemps brille ce dimanche, les curieux-ses se rassemblent dans un joyeux bourdonnement devant les barricades de la butte Montmartre, sur les boulevards. La joie est générale dans les quartiers populaires, les cafés concerts sont pleins. La presse populaire triomphe, comme *Le Vengeur* :

« la France du peuple date du 18 mars, ère nouvelle comme son drapeau. La France de la noblesse est morte en 89 avec le drapeau blanc ! La France bourgeoise est morte en 71 avec le drapeau tricolore. Plus de castes, plus de classes ! La France du droit, la France du devoir, la France du travail, la France du peuple, la France de tous commence jeune, vive, ardente, comme son drapeau écarlate... »

Car, à l'Hôtel de ville, flotte le drapeau rouge, vingt mille hommes campent là, des canons et mitrailleuses sont alignés le long de la façade. Les cours, les escaliers, la grande salle du trône regorgent d'officiers, de gardes, de civils.

La tradition est rompue, quelque chose d'inattendu, d'extraordinaire vient de se produire : une révolution éclate qui n'est représentée ni par un député, ni par un journaliste, ni par un général, mais par des ouvriers, un mineur du Creusot, un relieur, un cuisinier, un typographe, un fondeur, etc., pour la plupart inconnus du grand public, au-delà de leur quartier, de leur bataillon de la Garde Nationale, à part trois ou quatre comme Assi, Varlin, ou Luillier. Cette rupture bouscule tout le monde, y compris chez les républicains.

Les premières décisions du Comité Central

Le Comité Central est en réunion depuis huit heures et demie ce matin. Le président de la séance, Édouard Moreau a introduit en disant qu'il n'est personnellement pas d'avis de siéger à l'Hôtel-de-Ville, mais puisqu'on s'y trouve, il faut au plus tôt régulariser la situation, dire à Paris ce qu'on veut : faire les élections dans le plus bref délai, pourvoir aux services publics, préserver la ville d'une surprise. Le nouveau pouvoir, le Comité central de la garde nationale, ne s'assume pas comme tel, il ne pense qu'à laisser sa place.

La discussion s'engage, car certains pensent qu'il faut marcher sur Versailles, disperser l'Assemblée et appeler la France entière à se prononcer. Ce sont notamment les membres influencés par les blanquistes qui reprennent cette proposition lancée, dans la nuit, par Jaclard, Eudes, Duval, Brunel Flatot, par Louise Michel et Théo Ferré avec le comité de Montmartre, qui voulaient également dissoudre les bataillons bourgeois. Mais ils ne sont pas suivis, un argument l'emporte : « Si la province pense comme nous, qu'elle nous imite

Deux décisions sont immédiatement prises par le Comité : la levée de l'État de siège et l'annonce d'élections à Paris dans trois jours, le mercredi 22 mars, afin de mettre en place ce conseil municipal, la Commune, qui avait été défendu par toute la gauche sous l'Empire comme instrument d'aide aux opprimés et garantie contre la misère et est devenu l'objectif immédiat des parisiens.

Deux déclarations sont adoptées et signées par les membres présents^[1], qui sont immédiatement transmises à l'Imprimerie Nationale pour être affichées dès 14h00, et seront lues et commentées avec avidité.

AU PEUPLE,

Citoyens, le peuple de Paris a secoué le joug qu'on voulait lui imposer.

Calme, impassible dans sa force, il a attendu sans crainte comme sans provocation les fous éhontés qui voulaient toucher à la République. Cette fois nos frères de l'armée n'ont pas voulu porter la main sur l'arche sainte de la liberté ; merci à tous, et que tous et la France jettent ensemble la base d'une République acclamée avec toutes ses conséquences, le seul gouvernement qui fermera pour toujours l'ère des invasions et des guerres civiles. L'état de siège est levé, le peuple de Paris est convoqué dans ses sections pour faire les élections communales ; la sûreté de tous les citoyens est assurée par le concours de la garde nationale.

Le comité central

La seconde déclaration complète en concluant :

« Préparez donc, et faites de suite vos élections communales et donnez-nous pour récompense la seule que nous n'ayons jamais espérée, celle de vous voir établir la véritable République. En attendant, nous conservons l'Hôtel-de-Ville au nom du peuple français. »

Thiers et les versaillais engagent le combat à mort contre le peuple de Paris

Il adresse la circulaire suivante dans tous les départements, pour affirmer à tous les responsables, députés, qu'il est toujours le gouvernement en place, bien qu'ayant quitté Paris, et il menace tous ceux qui ne lui obéiraient pas.

Dépêche de Thiers, Versailles, 19 mars 1871, 8 h. 25 du matin.

Le président du conseil du gouvernement, chef du pouvoir exécutif, aux préfets, généraux commandant les divisions militaires, premiers présidents des cours d'appel, procureurs généraux, archevêques et évêques.

Le gouvernement tout entier est réuni à Versailles, l'assemblée s'y réunit également. L'armée au nombre de 40.000 hommes s'y est concentrée en bon ordre sous le commandement du général Vinoy. Toutes les autorités, tous les chefs de l'armée y sont arrivés, les autorités civiles et militaires n'exécuteront pas d'autres ordres que ceux du gouvernement régulier résidant à Versailles, sous peine d'être considérés comme en état de forfaiture.

Les membres de l'assemblée nationale sont invités à accélérer leur retour pour être présents à la séance du 20 mars.

La présente lettre circulaire sera livrée à la publicité.

Le chef du pouvoir exécutif. A. THIERS

Favre, Dufaure, Ernest Picard, Jules Simon, l'amiral Pothuau, et le général Leflô publient dans le Journal Officiel du jour un manifeste aux gardes nationaux : « *Un Comité prenant le nom de Comité Central a assassiné de sang-froid les généraux Clément Thomas et Lecomte. Quels sont les membres de ce Comité ? Sont-ils communistes ou bonapartistes ou prussiens ? Sont-ils agents d'une triple coalition ? Quels qu'ils soient ce sont les ennemis de Paris qu'ils livrent au pillage, de la France qu'ils livrent aux prussiens, de la République qu'ils livrent au despotisme. Voulez-vous prendre la responsabilité de leurs assassinats et des crimes qu'ils vont accumuler ... Alors, restez chez vous !* »

Thiers ordonne en même temps aux employés des administrations de se rendre à Versailles pour se mettre à la disposition du gouvernement : les ministères déménagent.

Le Comité Central occupe les ministères

En réponse, le Comité Central décide d'envoyer des bataillons et des délégués qui vont occuper sans résistance les locaux des ministères. Dès le début de l'après-midi, Varlin et Jourde s'installent aux Finances, Duval et Raoul Rigault à la Préfecture de police (qui était déjà occupée depuis la veille vers 22h30), Grollier et Vaillant au Ministère de l'Intérieur, Paschal Grousset au Ministère des affaires étrangères, Eudes à la Guerre, Bergeret à la Place de Paris. Edouard Moreau est désigné pour assurer la surveillance de l'*Officiel* (qui est paru ce matin avec une proclamation du gouvernement en fuite) et de l'Imprimerie Nationale, Assi occupe le gouvernement de l'Hôtel-de-Ville. Quelqu'un du Comité ayant parlé d'un supplément de solde, il est tout de suite taclé au motif : « *il est immoral de s'allouer un traitement quelconque. Nous avons jusqu'ici vécu avec nos trente sous, ils nous suffiront encore* ».

Une discussion vive s'engage sur la façon de répondre à la calomnie voulant faire porter la responsabilité des exécutions de Clément Thomas et de Lecomte sur le Comité alors qu'il y est complètement étranger. Babick voudrait que le Comité dégage sa responsabilité et proteste officiellement contre ces exécutions. On lui répond : « *Prenez garde de désavouer le peuple ou craignez qu'il ne vous désavoue à son tour* » Le Comité décide qu'une note insérée à l'*Officiel* rétablira la vérité.

L'argent pour la solde des gardes nationaux

Dans la journée, les deux délégués pour les finances désignés par le Comité Central, l'excellent comptable Jourdes et Varlin, socialiste convaincu, honnête et scrupuleux, se sont rendus au ministère des Finances pour organiser le paiement des 30 sous quotidiens aux 300 000 Gardes Nationaux qui n'ont que ça pour vivre depuis sept mois. On leur répond que les coffres contiennent quatre millions six cent mille francs, mais que les clefs sont à Versailles, et que personne ne peut les ouvrir ici. Ils décident de ne pas forcer les serrures et se tournent vers la banque Rothschild pour l'ouverture d'un crédit. Cinq cent mille francs leur sont accordés, et la solde versée ! Dans la deuxième séance du comité central, Varlin propose pour régler définitivement la question de s'emparer de la Banque de France. Ce projet est écarté : on décide alors de faire un emprunt de deux millions.

Un pouvoir concurrent au comité apparaît

Thiers, en quittant Paris, voulait éviter la vacance du pouvoir municipal : il a officiellement remis l'administration provisoire de la ville de Paris aux maires, et plusieurs députés de Paris se sont joints à eux.

A partir des mairies réactionnaires des 1er et 11e arrondissements s'organise immédiatement une résistance au pouvoir du Comité Central. Elle regroupe les élus hostiles à la Commune, des chefs de bataillons de la Garde Nationale abandonnés par leurs hommes, très hostiles au Comité Central. Par ailleurs, les étudiants des Écoles, avant-garde jusque-là des révolutionnaires, se prononcent contre le Comité Central.

Une réunion est organisée en début d'après-midi à la Mairie du III^e, avec tous les élus de la Seine, maires et députés. Certains sont des réactionnaires haineux, d'autres des républicains opposés au pouvoir installé à l'Hôtel-de-Ville comme Schœlcher et Clémenceau, qui craignent l'intervention des Prussiens et la restauration de l'Empire. Il y a enfin des républicains honnêtes qui veulent éviter la guerre civile, comme Millière, un internationaliste, Malon, qui redoute un écrasement des prolétaires, un nouveau juin 48.

Pour le Comité Central, il est important que les élections à venir soient représentatives et se tiennent dans de bonnes conditions, qu'elles soient irréprochables. Les mairies sont importantes pour leur organisation, c'est là que sont les listes électorales et tout le matériel nécessaire. Si les maires s'associent à leur organisation, elles se tiendront mieux et la participation sera meilleure. Il décide donc d'entamer une négociation avec ces élus. Arnold va les rencontrer, puis une délégation de ces élus vient à 20h00 discuter avec le comité central. Elle est composée des députés Millière, Clémenceau, Tolain, Cournet, Lockroy, des maires Bonvalet et Mottu et des adjoints Malon, Murat, Jaclard, Léo Meillet.

Déclarations faites par quelques élus lors de ces débats selon des témoins présents

Clémenceau : « Le Comité Central est dans une position très fautive ; l'insurrection s'est faite sur un motif illégitime ; les canons appartenaient à l'Etat. Malgré mes nombreuses démarches auprès du comité de la rue des Rosiers, je déplore que mes conseils n'aient pas été suivis. Attention, l'opinion est ameutée par la fusillade des généraux. ... le Comité Central ne tient

nullement Paris, des bataillons se groupent autour des maires et des députés ; bientôt, le Comité deviendra ridicule et ses décrets seront méprisés. Les revendications de la capitale sont légitimes, je regrette que le Gouvernement ait soulevé les colères, mais je dénie à Paris le droit de s'insurger contre la France ; Paris est tenu de reconnaître les droits de l'Assemblée. Le Comité n'a qu'un moyen de sortir de l'impasse : céder la place à la réunion des députés et des maires qui sont résolus à obtenir de l'Assemblée, les satisfactions réclamées par Paris ».

Millière : « Prenez garde, dit-il, si vous déployez ce drapeau [celui de commune autonome, de fédération des communes], le Gouvernement jettera toute la France sur Paris et j'entrevois dans l'avenir quelques fatales journées de Juin. L'heure de la Révolution sociale n'a pas sonné. Il faut y renoncer ou périr en entraînant dans votre chute tous les prolétaires. Le progrès s'obtient par une marche plus lente. Descendez des hauteurs où vous vous placez. Victorieuse aujourd'hui votre insurrection peut être vaincue demain. Tirez-en le meilleur parti possible et n'hésitez pas à vous contenter de peu : une concession est une arme qui en donne une autre. Je vous adjure de laisser le champ libre à la réunion des députés et des maires : votre confiance sera bien placée ».

Varlin : « Nous voulons non seulement le Conseil municipal élu, mais des libertés municipales sérieuses, la suppression de la préfecture de police, le droit pour la garde nationale de nommer ses officiers y compris le général en chef et de se réorganiser, la proclamation de la République comme gouvernement légal, la remise pure et simple des loyers au-dessus de 500 francs et une remise proportionnelle pour les autres, une loi équitable sur les échéances, le territoire parisien interdit à l'armée qui se retire à 20 lieues de la capitale ».

Malon : « Je partage, vous n'en doutez pas, toutes vos aspirations, mais la situation est très périlleuse. Il est clair que l'Assemblée ne voudra rien entendre tant que le Comité Central sera maître de Paris. Tandis que si Paris se remet à ses représentants légaux, ils pourront obtenir et le conseil municipal élu et les élections de la garde nationale, et même le retrait de la loi sur les échéances. Par exemple, pour l'armée, il n'y a pas à espérer que nous obtenions satisfaction. »

Le débat est bien de savoir lequel des mandats est le plus régulier et qui doit décider maintenant, les élus mandatés par Thiers ou le peuple de Paris et le Comité Central. Les élus estiment que le Comité Central ne représente pas les parisiens et doit céder la place à la réunion des députés et des maires qui sont résolus à obtenir de l'Assemblée les élections réclamées par Paris. Les membres du CC sont convaincus qu'ils sont légitimes, qu'ils représentent le peuple de Paris, qu'en résistant au désarmement, ils ont sauvé la république. La Révolution est faite ; mais n'étant pas des usurpateurs, ils veulent appeler Paris à nommer sa représentation. Ils refusent de céder la place aux députés élus un mois avant, et aux maires, car ils les estiment impopulaires et sans aucune autorité dans l'Assemblée. La seule question qui est posée à ces élus est : « Voulez-vous nous aider, faire procéder aux élections ? », car les élections auront lieu avec ou sans leur concours qui, s'il survient sera accepté avec empressement.

Au bout de deux heures, le Comité accepte d'envoyer quatre de ses membres à la mairie du Ile pour continuer les échanges : Varlin, Moreau, Jourde et Arnold, qui entament alors

~~cinq heures de discussion avec une soixantaine d'élus, députés, maires et adjoints, tout~~
l'état-major du libéralisme et du radicalisme effrayé par l'inconnu. Pour nombre des anciens insurgés de 1830, de 1848, de septembre 1870, Paris ne peut se convoquer lui-même, il doit attendre le bon vouloir de l'Assemblée. Leur seule réponse est de promettre de faire tous leurs efforts pour obtenir du Gouvernement des élections municipales à bref délai.

Il semble bien qu'il y a eu un moment au cours de ces longs échanges où une entente est apparue possible autour d'une cohabitation entre les deux parties : le Comité remettrait les services administratifs aux maires qui occuperont une partie de l'Hôtel-de-Ville ; il continuera d'y siéger, conservera la direction exclusive de la garde nationale et veillera à la sûreté de la ville. Mais les plus hostiles des élus refusent absolument à admettre « une transaction avec les insurgés » et encore moins de l'affirmer publiquement par une affiche commune avec la mention « Les députés, maires et adjoints, d'accord avec le Comité Central ». Pour ces élus, c'est la possibilité même d'un accord avec ces inconnus qui est impossible : ils veulent une reddition pure et simple du Comité Central. Au-delà du fait qu'un certain nombre des membres du Comité Central sont connus, qu'auraient dit ces républicains dans la nuit du 10 août 1792, car ce sont également des inconnus qui organisèrent la Commune, contraignant la convention à proclamer la déchéance de Louis XVI. Et enfin, ils sont là parce qu'ils sont connus et ont la confiance des bataillons qui les ont élus et en outre, ils ne parlent nullement de s'imposer, de mettre en place une dictature, mais de céder la place dans les jours qui viennent.

Louis Nathaniel Rossel 27 ans se met à la disposition des parisiens

Le jeune, courageux et brillant colonel du Génie a décidé de se mettre à la disposition des insurgés parisiens. De Nevers, il a fait partir au Ministre de la guerre le général Le Flô, une lettre de démission :

« Monsieur le général ministre de la guerre, à Versailles.

Mon Général, j'ai l'honneur de vous informer que je me rends à Paris pour me mettre à la disposition des forces gouvernementales qui peuvent y être constituées. Instruit par une dépêche de Versailles, rendue publique aujourd'hui, qu'il y a deux partis en lutte dans le pays, je me range sans hésitation du côté de celui qui n'a pas signé la paix et qui ne compte pas dans ses rangs de généraux coupables de capitulation. En prenant une aussi grave et douloureuse décision, j'ai le regret de laisser en suspens le service du génie du camp de Nevers, que m'avait confié le Gouvernement du 4 septembre... »

Pendant ce temps, le Comité Central a fixé la date des élections, décrété la levée de l'état de siège, l'abolition des conseils de guerre, l'amnistie pour tous les crimes et délits politiques.

Nouvelles du Havre

Le *Journal du Havre* publie une nouvelle qui bouleverse les milieux d'affaire havrais, qui fait

état d'une rumeur : « *On assure que l'abolition du libre-échange maritime est aujourd'hui décidée.* ».

Si cette nouvelle est confirmée, cela peut être la fin de l'âge d'or du négoce de la place qu'avait permis un traité de libre-échange entre la France et le Royaume Uni signé le 23 janvier 1860, qui a libéralisé les échanges entre les deux premières puissances économiques du monde.

Exécution de l'ouvrier Deloche à Lyon !

Une Assemblée survoltée du quartier de la Croix Rousse avait le 20 décembre 1870 exécuté le Commandant de la Garde Nationale, le républicain Antoine Arnaud, pour avoir refusé de diriger une émeute contre l'Hôtel de Ville. Quatre condamnations à mort avaient été prononcées par le Conseil de guerre. Ce dernier a décidé de faire exécuter aujourd'hui le seul présent (les trois autres sont encore en fuite) : l'ouvrier Deloche.

En débat : poursuivre Thiers jusqu'à Versailles ?

Faut-il laisser les mains libres à Thiers pour organiser sa réaction à partir de Versailles, en prenant appui sur ce qui lui reste d'armée et d'appareil d'état ? S'opposer à la réunion de l'Assemblée Nationale qui avait pour mission de régler les conditions de paix avec l'Allemagne est-il un acte de droit, une nécessité ?

Le peuple ouvrier de Paris insurgé a les moyens d'imposer au gouvernement ses exigences en se rendant là-bas. Versailles n'est qu'à quelques heures de marche de Paris, ce qui a inquiété les bourgeois, les monarchistes et bonapartistes lorsque la décision de quitter Bordeaux pour s'y rendre a été prise. Les généraux n'ont pas les moyens aujourd'hui de s'y opposer. Dans la nuit, Vinoy a difficilement emmené régiments, artillerie, bagages, en plaçant quelques postes sur les routes de Châtillon et Sèvres. Mais tout cela s'est fait dans un désordre important, les soldats se traînaient, insultaient les gendarmes. L'état-major oubliait dans Paris trois régiments, six batteries, toutes les canonnières.

De nombreux témoignages affirment que ces troupes ne sont que des « *hordes ne saluant plus les officiers, les regardant d'un air menaçant* », que des soldats déclarent partout qu' « *ils ne se battront pas contre leurs frères de Paris* ». La garnison de Vincennes s'offre spontanément avec sa place. Si les Gardes nationaux se mobilisent, ils peuvent arrêter cet exode, maintenir le contact avec les soldats majoritairement venus des campagnes avec lesquelles l'alliance qui s'est faite hier dans Paris peut se généraliser. Cette alliance est indispensable pour faire passer l'insurrection contre Thiers et les réactionnaires dans tout le pays.

Au lieu de cela, le nouveau commandant de la garde nationale, Lullier, se contente d'éparpiller les troupes pour occuper les forts abandonnés d'Ivry, Bicêtre, Montrouge, Vanves, Issy, sans même s'occuper du plus important, la clef de Paris, le Mont-Valérien. Après l'ordre d'évacuation, il ne restait dans cette imprenable forteresse que deux bataillons de chasseurs de Vincennes internés pour avoir manifesté à la Bastille en février, dont la plupart sont rentrés à Paris après avoir brisé les serrures des poternes. Dans la soirée, le commandant n'a plus qu'une vingtaine d'hommes, très peu sûrs, pour garder ces

~~portes. Le Mont Valérien est à la portée de n'importe quelle action des fédérés.~~

Pourquoi ne pas profiter de l'avantage militaire et politique pour poursuivre et mettre ainsi sous pression toute cette réaction qui ne pense qu'à écraser Paris, pour parler à la France entière, l'appeler à se prononcer ?

Notes

[1] Assi, Billioray, Babick, Ferrat, Edouard Moreau, C. Dupont, Varlin, Boursier, Mortier, Gouhier, Lavalette, F. Jourde, Rousseau, C. Lullier, Blanchet, J. Grollard, Barroud, H. Geresme, Fabre, Fougeret